



République française
TARN

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de réception de l'AR: 14/04/2025

LABASTIDE DE LEVIS
Conseil Municipal du jeudi 10 avril 2025

081-218101129-DEL_2025_008-DE
A G E D I

Le jeudi 10 avril 2025, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de VERGNES François.
Le quorum est atteint.

Présents : VERGNES François, CHAMAYOU Ingrid, VIEU Max, VIGUIER Frédéric, BASSAT Michel, MENARD Marjorie, PAGES Francis, RIGAL Ludivine, SIE Eric

Représentés : BERTRAND Sabine représentée par CHAMAYOU Ingrid

Excusés :

Absents : LEBERT Joffrey, LEHUGEUR Virginie, MURIENTE Jean Paul, PONS Annie, PUJOL Benjamin

Secrétaire de séance : CHAMAYOU Ingrid

Date de la convocation: 03/04/2025

Délibération n°DEL_2025_008

Objet : Vote des taux de fiscalité locale 2025 (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires)

Oùï, l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, dans l'attente des évolutions de taux liées aux évolutions des valeurs locatives, à l'unanimité, décide de conserver les taux suivants pour l'année 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24 %
- Taxe sur les propriétés non bâties : 27.45 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 6,90 %

Délibération DEL_2025_008					
Élus présents	9		Élus représentés	1	
Pour	10	Abstention	0	Contre	0

Ont signé le maire et le secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,

Et publication sur le site internet de la commune.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, CHAMAYOU Ingrid

Le Maire, François VERGNES